

De: LABEEU Antonin alabeeu@lalouviere.be 
Objet: Re: Fwd: INFOS / VERTE 30 & 32
Date: 5 mars 2026 à 09:17
À: info@alexinvest.be
Cc: Urbanisme urbanisme@lalouviere.be

LA

Madame, bonjour,

Pour votre information, le bien présente la situation juridique suivante :

- plan de secteur : zone d'habitat ;
- schéma de développement communal : zone d'habitat à caractère rural ;
- guide communal d'urbanisme (GCU) : article 17 avec l'application des articles 15 et 16 (ci-joint).

Au vu de ce qui précède et de la situation existante, il y a lieu de vous informer que notre service préconise la construction d'une habitation à front de la rue Allée Verte avec une implantation à mitoyenneté du côté droit et suivant un recul latéral de minimum 3,00m du côté gauche.

Dans le cas où vous auriez un projet qui diffère, nous vous invitons à nous le présenter.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

I Labeeu Antonin - Architecte

I

I Ville de La Louvière - Département : cadre de vie

I Division : autorisations, permis et infractions - Service : urbanisme

I